

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/4739  
20 février 1961  
FRANCAIS  
ORIGINAL : RUSSE

TELEGRAMME ADRESSE AU CONSEIL DE SECURITE, LE 20 FEVRIER 1961, PAR  
LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE  
SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE

D'ORDRE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE, J'AI L'HONNEUR DE FAIRE CONNAITRE CE QUI SUIT. LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE EXPRIME, AU NOM DU PEUPLE BIELORUSSIE, LA PROFONDE INDIGNATION QUE LUI INSPIRE LE DERNIER CRIME SANGLANANT DES COLONIALISTES ET DE LEURS MERCENAIRES, A SAVOIR LE MEURTRE, DANS DES CONDITIONS ATROCES, DE PATRICE LUMUMBA, PREMIER MINISTRE DU GOUVERNEMENT LEGITIME DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, DE JOSEPH OKITO, PRESIDENT DU SENAT, ET DE MAURICE MPOLO, MINISTRE DE LA DEFENSE. LA LOURDE RESPONSABILITE DE CE CRIME MONSTRUEUX, CONTRAIRE A TOUTES LES REGLES DU DROIT INTERNATIONAL ET DE LA MORALE, INCOMBE AVANT TOUT AUX COLONIALISTES BELGES ET A LEURS ALLIES DU BLOC MILITAIRE DE L'OTAN QUI, FIDELES A LA POLITIQUE DU COLONIALISME, FERMENT LES YEUX SUR LES EXCES PERPETRES AU CONGO. LE FORFAIT QUE LES COLONIALISTES ONT COMMIS AU CONGO MONTRE CLAIREMENT QU'ILS NE RECULENT DEVANT AUCUN CRIME POUR ESSAYER DE RETARDER L'EFFONDREMENT DEFINITIF ET INEVITABLE DU HONTEUX REGIME COLONIAL.

LE MEURTRE DE PATRICE LUMUMBA ET DE SES COMPAGNONS DE LUTTE, DIRECTEMENT IMPUTABLE A TSHOMBE ET MOBUTU, CREATURES DES COLONIALISTES, A ETE LE COURONNEMENT LOGIQUE DE LA SERIE D'ACTES ODIEUX ET PERFIDES COMMIS PAR DAG HAMMARSKJOLD A L'EGARD DU PEUPLE CONGOLAIS. LES ACTES DE HAMMARSKJOLD SONT UN OUTRAGE AUX PRINCIPES DE LA CHARTE ET AUX DECISIONS DE L'ONU, AINSI QU'A LA DECLARATION ADOPTEE IL Y A DEUX MOIS SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX; ILS SONT UN DEFI OUVERTEMENT LANCE AUX FORCES DU MONDE EPRISES DE LIBERTE. EN ACCOMPLISSANT LA VOLONTE DES COLONIALISTES, DAG HAMMARSKJOLD A DIRECTEMENT CONTRIBUE A CREER DANS LA REPUBLIQUE DU CONGO UNE SITUATION EXTREMEMENT DANGEREUSE POUR LA PAIX. AU LIEU DE PRETER ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT LEGITIME ET AU PARLEMENT DE LA REPUBLIQUE DU

CONGO, HAMMARSKJOLD A AIDE LES COLONIALISTES ET LEURS HOMMES DE CONFIANCE AU CONGO A DEMEMBRER ET A DESORGANISER LE JEUNE ETAT CONGOLAIS, A RASSEMBLER ET A ARMER DES BANDES DE TRAITRES ET BOURREAUX MERCENAIRES, PUIS A TUER PATRICE LUMUMBA, PREMIER MINISTRE DU CONGO ET CHAMPION DE LA LIBERTE ET DE L'INDEPENDANCE DE SON PAYS. S'ETANT FAIT LE COMPLICE ET L'ORGANISATEUR DU MEURTRE DE PATRICE LUMUMBA ET DE SES COMPAGNONS DE LUTTE, DAG HAMMARSKJOLD A PERDU LA CONFIANCE QUE L'ON METTAIT EN LUI, S'EST ATTIRE LA REPROBATION ET LE MEPRIS DE TOUS LES HONNETES GENS, S'EST PLACE HORS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES.

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE DECLARE QU'IL APPUIE SANS RESERVE LES PROPOSITIONS QUE LE GOUVERNEMENT DE L'UNION SOVIETIQUE A FAITES DANS SA DECLARATION DU 14 FEVRIER 1961; IL RECLAME QUE LE CONSEIL DE SECURITE CONDAMNE ENERGIQUEMENT EN TANT QUE CRIME INTERNATIONAL LES ACTES AGRESSIFS DES COLONIALISTES BELGES AU CONGO ET APPLIQUE A L'AGRESSEUR LES SANCTIONS PREVUES PAR LA CHARTE DES NATIONS UNIES. LE GOUVERNEMENT DE LA RSS DE BIBLORUSSIE ESTIME QUE LE CONSEIL DE SECURITE DOIT DECIDER D'ARRETER IMMEDIATEMENT ET DE TRADUIRE EN JUSTICE LES FANTOCHES TSHOMBE ET MOBUTU, DE DESARMER LES UNITES MILITAIRES ET LA GENDARMERIE QUI RELEVANT DE CES HOMMES, DE DESARMER ET D'EXPULSER DU CONGO TOUTES LES TROUPES BELGES ET TOUT LE PERSONNEL BELGE. IL DOIT ETRE MIS FIN DANS UN DELAI D'UN MOIS A LA PRETENDUE "OPERATION DE L'ONU" AU CONGO. TOUTES LES TROUPES ETRANGERES DOIVENT EVACUER LE PAYS POUR PERMETTRE AU PEUPLE CONGOLAIS DE REGLER LUI-MEME SES AFFAIRES INTERIEURES. DAG HAMMARSKJOLD S'ETANT FAIT LE COMPLICE ET L'ORGANISATEUR DU MEURTRE D'HOMMES D'ETAT DIRIGEANTS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO ET AYANT SOUILLE LE NOM DE L'ONU, LE GOUVERNEMENT DE LA RSS DE BIELORUSSIE APPUIE FERMEMENT LA DEMANDE TENDANT A LE RELEVER DE SES FONCTIONS DE SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU. POUR SA PART, LE GOUVERNEMENT DE LA RSS DE BIELORUSSIE N'ENTRETIENDRA DESORMAIS AUCUNE RELATION AVEC DAG HAMMARSKJOLD ET NE LE RECONNAITRA PLUS COMME FONCTIONNAIRE DE L'ONU.

LA RSS DE BIELORUSSIE CONSIDERE LE GOUVERNEMENT CENTRAL, DIRIGE PAR ANTOINE GIZENGA, PREMIER MINISTRE PAR INTERIM, COMME LE SEUL GOUVERNEMENT LEGITIME DE LA REPUBLIQUE DU CONGO. FAIRE TOUT POUR APPUYER LE GOUVERNEMENT LEGITIME DE LA

REPUBLIQUE DU CONGO DANS SA JUSTE LUTTE CONTRE LE COMLOT INTERNATIONAL DES COLONIALISTES EST LE DEVOIR SACRE DE TOUS LES ETATS EPRIS DE LIBERTE. CET APPUI EST ENTIEREMENT CONFORME AUX PRINCIPES DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES ET AUX INTERETS DE LA PAIX INTERNATIONALE.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DE LA RSS DE BIELORUSSIE

Signé : K. KISSELEV

-----